

L'IMPARTIAL

FONDE EN 1893
Le seul Journal français de
l'île du Prince Edouard.

HEBDOMADAIRE, 8 PAGES.

ABONNEMENT:

Un an.....\$1 00
Six mois.....50
Trois mois.....30
Les abonnements sont payables d'avance.

Annonces 10 cents la ligne.
1ère insertion. 2 cents la ligne
les insertions subséquentes.

Toutes communications doivent être adressées à

L'IMPARTIAL
TIGNISH, I. P. E.

L'IMPARTIAL
TIGNISH, 22 OCTOBRE 1896.

LE NOUVEL HORAIRE

En annonçant la nouvel horaire, la semaine dernière, nous avons promis de revenir sur ce sujet et de dire d'une manière franche et sans déguisement ce que nous en pensons quant à ce qui a rapport à la partie ouest de la ligne. Aujourd'hui, nous acquittons notre promesse. A première vue, en face des facilités dont nous jouissons depuis une couple d'années, nous sommes restés sous l'impression que le comté de l'ouest est traité d'une manière honteuse et que le changement qui vient d'être fait est un saut rétrograde dont personne de bons sens ne se serait imaginé. Mais pour ne pas donner occasion de faire croire que nous n'en parlons que pour le plaisir d'en parler, nous avons étudié minutieusement ce sujet important afin de nous fortifier par des données exactes. Ce faisant, nous regrettons d'avoir à constater que le changement qui vient de se faire est un coup porté contre nos droits, nos intérêts et nos privilèges, d'une manière plus directe, que nous osons le supposer d'abord; et que ce retour à l'état de nos privations primitives est d'autant plus pénible et plus difficile à endurer.

Par le passé, nous étions persuadés que les intérêts de la population de l'ouest ne comptaient pour rien dans les soucis des autorités. Se plaire à eux-mêmes, et ensuite satisfaire Charlottetown et Summerside, était à peu près aussi loin que se manifestait la bienveillance de ceux qui avaient entre les mains l'administration de notre chemin de fer. En effet cette manière d'agir était devenue tellement en vogue que ceux mêmes dont les intérêts étaient en danger par suite de ce système indigne commencèrent graduellement à croire et même à approuver ce qui, en réalité, n'était qu'un acte injuste et une tyrannie notoire. Lorsque nos amis, les vrais amis de la justice et du progrès protestèrent contre ce triste état de chose; lorsqu'ils élevèrent la voix et demandèrent que justice égale fut accordée; lorsqu'ils demandèrent que nous fussions mis en communication plus directe avec nos voisins des autres provinces, qu'arriva-t-il? Quelques uns de nos hommes de l'ouest qui sont toujours disposés à s'enbarquer dans ce qu'ils ne comprennent pas ou ne peuvent comprendre furent si bien cajolés qu'ils se déclarèrent contre leurs propres intérêts et firent tout en leur pouvoir pour étouffer le mouvement du progrès aussi longtemps que dura la question en dispute. A présent nous voyons ces mêmes personnes se montrant très favorables à l'horaire

qui nous accordait justice — à l'horaire tel que nous l'avions l'été dernier.

Quels règlements vient-on de nous donner à présent? Nous sommes complètement ignorés selon le dernier horaire, Le steamer a changé ses heures; cette province se trouve donc jetée 24 heures en arrière dans ses communications directes — délai qui est peut-être inévitable; mais les gens de l'ouest qui, sans contredit ont autant de droit de recevoir leur malles et autres choses qui leur viennent sur la ligne que les gens de Charlottetown et de Summerside sont obligés d'attendre au lendemain ce qui les place dans la pénible position d'être deux jours en arrière, et tout cela sans aucune raison.

Encore, selon le nouvel horaire, nous ne pouvons aller à et revenir de Summerside qu'une fois par jour, ayant très peu de temps à notre disposition pour y faire nos affaires. Il nous est impossible d'aller à Charlottetown et revenir le même jour; l'horaire nous prive des moyens d'arriver à temps à Summerside pour prendre le steamer, et le soir en revenant nous sommes obligés de passer la nuit à Summerside. Nous sommes complètement ignorés. L'ex-press qui nous arrive à midi n'a réellement aucune autre utilité que celle d'accorder à quelques amateurs de chasse ou de pêche le précieux privilège de venir s'amuser. Réellement la partie ouest du Chemin de fer telle que conduite à présent n'est pas du tout dans les meilleurs intérêts du pays. Les règlements de notre voie ferrée doivent être toutes à l'avantage du public général, et non pour satisfaire les goûts des étrangers ou des employés. C'est pourquoi, nous protestons contre le dernier règlement qui vient d'être mis en force et nous en appelons à toutes les personnes qui peuvent nous aider par leur influence de venir à notre secours pour faire disparaître cet acte si injuste pour ne pas dire tyrannique.

IL MENT.

De la manière la plus injuste, mais manière qui ne lui est pas étrangère, le "Guardian" dit que les membres de notre clergé ne sont pas les amis de la tempérance, et insiste qu'ils sont la cause que le rhum joue un si grand rôle parmi nous. Le "Guardian" est l'un ou l'autre — un sot ou un médisant sans scrupule. Voyons les statistiques, et nous nous défions qui que ce soit de ne pas constater que nos prêtres sont ceux qui montrent le plus de vigilance et de zèle pour la propagation de la tempérance et que personne plus qu'eux ne fait de plus grands efforts pour extirper le vice de l'intempérance. Depuis le cap Nord jusqu'à la pointe de l'Est nous avons de nombreuses sociétés de tempérance, non pas un tas d'hypocrites, mais de véritables apôtres de la tempérance. Ici même au milieu de nous nous avons nos sociétés connues sous le nom de la Ligue de la Croix dans toutes nos paroisses et nos prêtres sont reconnus pour leur efforts incessants à propager la cause de la tempérance. Le confrère qui se montre si partial, pour ne pas dire impertinent a-t-il lu cette feuille véridique le "Montreal Witness". Là, même, il y verra les comptes-rendus des travaux héroïques du Père Burke, pour la cause de la tempérance, tandis que ceux qu'il se plaît à élever jusqu'aux nues demeurent muets de peur d'y perdre dans leur commerce ou de perdre des votes. Et combien

d'autre curés n'avons nous pas qui en font autant?

Nos prêtres sont toujours les premiers à monter à l'assaut pour la cause de la Tempérance. Que le "Guardian" et ceux qu'il admire le sache.

Mais que peut-on dire des officiers de la loi? Depuis le commencement jusqu'à la fin l'administration du Scott Act est toute simplement scandaleuse. Dans notre partie du comté la loi s'exécute d'une manière si curieuse que nous n'attendons plus rien de l'inspecteur actuel ou de ceux qui ont le secret entre les mains à Charlottetown. Alors, que le Guardian sache que la cause de tout ceci est dû à lui-même et ceux qu'il supporte. Tous ces anathèmes retombent sur lui même. En ceci, le Guardian se sert encore d'une de ses vieilles ruses — d'entreprendre d'embaucher quelqu'un de notre clergé diocésain pour insulter Rome. Honte! Nous ne connaissons pas le Revd. Père Phelan, mais comme O'Connell, nous croyons qu'il sentirait le besoin d'examiner sa conscience en se voyant louer par l'organe du matin et indépendant du gouvernement à Charlottetown.

IN MEMORIAM

FEU HUBERT GAUDET

Jedi, le 15 octobre, s'éteignait paisiblement dans le Seigneur sieur Hubert Gaudet de St. Louis, à l'âge patriarcal de 86 ans. Le vénérable défunt, malgré son âge avancé, jouissait d'une santé assez bonne jusqu'au jour qui précéda sa mort. Comme s'il eût été averti du moment qu'il allait quitter la terre, il dit à ses enfants qu'il allait mourir et demanda le prêtre. En effet, environ une heure après que M. l'abbé Chaisson lui eût administré les sacrements de l'église, il rendit son âme à Dieu sans le moindre signe de souffrance. Ses funérailles ont eu lieu samedi à Tignish — ses dernières volontés ayant été d'être enterré dans le cimetière de cette paroisse dont il fut pour bien des années l'un des principaux citoyens.

Parmi toutes les traits caractéristiques qui ont distingué notre regretté défunt et lui ont conquis l'estime et l'admiration de tout le monde, il y en a un surtout, qui se dessine d'une manière évidente et met en relief sa grandeur d'âme et la noblesse de son caractère: c'est son empressement constant à se conformer aux désirs de son pasteur, lorsque l'intérêt et l'honneur de la religion étaient au jeu. C'est là un bel exemple qu'il a laissé à ses descendants et à ses amis comme un précieux héritage qu'il devront conserver soigneusement et respectueusement pendant toute leur vie. En ce temps où il fallait tant de travail pour obtenir le moindre résultat, lorsque des difficultés sans nombre s'opposaient à l'exécution de tout grand projet, à cette époque où feu Mgr. McIntyre, d'illustre et saint mémoire, présidait aux destinées de cette grande paroisse, lorsque ce grand évêque, ayant à cœur la prospérité du pays et le progrès de la religion, élevait au sein de cette paroisse ce monument d'architecture qui fait l'admiration de tous et qui redira aux générations à venir le zèle et la gloire de ce grand prélat, feu Hubert Gaudet était un de cette noble phalange d'hommes dévoués, toujours prêt à seconder les efforts de leur curé. Les prodiges accomplis en dépit des circonstances pénibles ne pouvaient être que

le résultat des efforts persévérants du prêtre, assisté par des hommes de cœur et secondé par un peuple soumis et obéissant, et les bénédictions du ciel venaient couronner de si généreux travaux. Au nombre de ces braves toujours prêts à écouter les ordres de leur digne curé, on voyait Hubert Gaudet travailler de gaieté de cœur nuit et jour, et contribuer selon son pouvoir à mener à bonne fin l'œuvre gigantesque qui avait été entreprise. Il faisait partie de ce comité de construction, composé de véritables héros qui, ainsi que leur père spirituel sont allés recevoir la riche récompense qu'ils ont méritée. La parole du prêtre en ces temps bénis où la religion et les ministres étaient respectés et obéis, avait force de loi et était à l'abri de toute critique malveillante et irréligieuse. Osera-t-on dire que la prospérité du pays, de la religion et peuple était entravée dans sa marche par cette empressement à se conformer aux volontés d'un curé qui, à l'exemple de bien d'autres ministres du Seigneur se sacrifiait lui-même pour le bien de son peuple? Qui pourrait ne pas admirer la grandeur d'âme et la noblesse de caractère de ces hommes nos pères dans la foi et nos prédécesseurs dans l'œuvre du dévouement de ce pays? Quel contraste entre leur conduite admirable et la manière d'agir d'un certain nombre qui de nos jours prétendent avoir hérité de la foi de pères et se glorifiant de leurs titres de descendants de ces pionniers et patriotes, ne cherchent qu'à créer des entraves aux efforts de leurs pasteurs, qu'à semer la confusion et le désordre parmi leurs coreligionnaires et à travailler à l'anéantissement de cette foi qui sauve les nations. Tant qu'il restera un catholique dans cette partie du pays pour jouir des fruits des travaux accomplis par ces nobles pionniers inspirés par l'amour de la religion, la mémoire d'Hubert Gaudet sera chérie et respectée. Le dévouement qu'il montrait pour les intérêts de la religion ne faisait qu'augmenter son zèle pour le bien de son pays. Il s'est toujours intéressé à la prospérité publique. Donc d'un esprit droit et faisant preuve de vues larges, il n'était pas l'homme à se laisser circonscire dans un cercle étroit où il n'aurait servi les intérêts, d'une coterie mesquine au préjudice du bien public. Toujours prêt à seconder et à exécuter tout projet de nature à relever l'éclat du nom Acadien, il dédaignait les manœuvres de bas étage, triste apanage de ces politiciens de bas aloi qui ne cherchent que leur agrandissement personnel. Il était avant tout un homme de principes. Nous avons à maintes reprises entendu les vaillants champions de nos droits et les auteurs de nos progrès dans cette partie de la province exprimer leur respect et leur admiration sans bornes à l'égard d'Hubert Gaudet. Tout dernièrement encore le gouverneur Howland allait en personne lui présenter ses hommages, et cette marque de considération de la part du plus haut dignitaire de la province n'est que l'expression des sentiments de tous ceux qui ont eu le bonheur de connaître Hubert Gaudet.

Public Notice

I hereby give notice that all parties indebted to me must without further notice settle their accounts otherwise my books will be placed in the hands of a lawyer for collection.

J. H. Cunningham
Alberton.
Sept 12th 1896. - 3m

To Whom it May Concern—

Take notice that Thomas Wilkinson, merchant of Alberton, has assigned his Stock, Book debts, judgement etc., to us for the benefit of his creditors. We have therefore to request all parties indebted to the said Thomas Wilkinson to call at the old stand at as early a date as possible and settle up their respective accounts, in order that we may close up the matter. There being a large and well selected stock of Dry Goods Clothing, Groceries and Hardware etc on hand, intending purchasers will find it greatly to their advantage to call at Wilkinson's old stand for Big Bargains. We are bound to sell off. This notice also includes the patrons of Wilkinson's Campbellton Branch store. John P. Brennan } Assignees
James P. Thomson }

HAVE YOU A LEAKY ROOF?

Have you a roof that you have tried all kinds of Roofing on and cannot get tight and waterproof? If you have such a roof, you should try Canvas Roofing and then you will be happy. CANVAS READY ROOFING

Is cheaper and better than Shingles for a pitch roof or pitch and gravel for a flat roof.

Will Turn The Water Every Time

And is the Cheapest and best Roofing in the Market. Can be seen in use on Schurman, Lefurgey & Co's drying house at the rear of their New Mill, or on D. Rogers' dwelling house, or W. P. Rogers' dwelling house on Church Street.

For Sale by D. ROGERS & SON

Summerside, June 10, 1896.

JOSEPH GALLANT

—NEGOCIANT EN—
MARCHANDISES SECHES, GRO. CERIES, BOIS, CHARBON,
PRODUITS DE TOUTES SORTES
RUSTICOVILLE I P E
Jan 16 '96.

ST. JOHN LIME.

A large stock at reduced prices. All kinds Heating and Cooking Stoves, Farmers' Boilers, Etc. AT LOWEST PRICES.

Brace, McKay & Co.

Summerside P. E. 1. Oct 17th 1896.

L'Impartial

—JOURNAL HEBDOMADAIRE—

HUIT PAGES.

Défend avec énergie les droits des Acadiens de l'île du Prince Edouard.

L'Impartial n'a pas de rival pour la variété et la quantité de nouvelles et matières intéressantes qu'il public.

ABONNEZ-VOUS ET FAITES ABONNER VOS AMIS

LE PRIX EST UNE PIASTRE PAR AN. Payable D'avance

Envoyez l'argent par lettre enregistrée ou par mandat de poste et adressez toutes communications comme suit:

L'IMPARTIAL, TIGNISH, I. P. E.